

Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables et du Comité. Ce recueil n°35 concerne celles du Comité syndical du 21 mars 2015 ainsi que les délibérations du Bureau syndical et du Conseil d'exploitation des 17 mars, 31 mars, 12 mai, 7 juillet et 18 août 2015.

Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

**BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 17 MARS 2015**
**DELIBERATION N°1 – Déploiement des installations de recharge de véhicules électriques (IRVE)**

Dans le cadre des dispositions prises pour la transition énergétique, le Bureau syndical approuve les propositions concernant l'implication du SIED 70 dans le déploiement des installations de recharge de véhicules électriques (IRVE) et décide de modifier l'enveloppe financière des investissements prévus en 2015 sur le réseau concédé d'électricité. Le SIED 70 bénéficiera des aides du Programme d'investissement d'avenir (PIA) et de la Région de Franche-Comté.

**DELIBERATION N°2 – Non reconduction de l'adhésion à AMORCE**

Le Bureau syndical décide de résilier son adhésion à l'association AMORCE (qui regroupe à la fois des collectivités et des industriels).

**DELIBERATION N°3 – Avenant à la convention pour la médecine préventive du CDG 70**

Le Bureau syndical autorise le Président à signer l'avenant modifiant les conditions tarifaires de la convention d'adhésion au service de médecine préventive géré par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Saône.

**COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 21 MARS 2015**
**DELIBERATION N° 1 - Compte administratif du budget principal de 2014**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget principal 2014 qui présente un excédent de 3 908 154,61€ et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	16 159 186,91 €
	Recettes	13 068 684,77 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	3 344 000,56 €
	Recettes	10 342 657,31 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

**DELIBERATION N° 2 - Compte administratif du budget annexe " Conseil" de 2014**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT	Réalisations (1)
Dépenses	56 145,69 €
Recettes	56 145,69 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

**DELIBERATION N° 3 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" de 2014**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	7 279,32 €
	Recettes	7 279,32 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

**DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » de 2014**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » 2014 qui présente un excédent global de clôture de 529,27 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	46 944,33 €
	Recettes	32 599,44 €
EXPLOITATION	Dépenses	101 207,12 €
	Recettes	116 081,28 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

**DELIBERATION N°5 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » de 2014**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	396 522,47 €
	Recettes	392 091,51 €
EXPLOITATION	Dépenses	12 338,92 €
	Recettes	16 769,88 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

**DELIBERATION N° 6 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » de 2014**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	307 193,46 €
	Recettes	307 193,46 €
EXPLOITATION	Dépenses	8 542,63 €
	Recettes	8 542,63 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

**DELIBERATION N°7 - Comptes de gestion 2014 du budget principal et de ses 6 budgets annexes**

Le Comité syndical déclare que les comptes de gestion relatifs au budget principal, à ses 5 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy » et « Chaufferie de Marnay », et à 2 autres budgets annexes supprimés « Régies des énergies renouvelables » et « SIER » dressés pour l'exercice 2014 par le receveur syndical, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

**DELIBERATION N° 8 - Reprise des résultats 2014 du budget principal et des budgets annexes**

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal de 2014 comme suit :

Budget	Résultats		Propositions d'affectations		
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Besoins de financement en investissement	Excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Excédent d'investissement
Principal	6 998 656,75 €	-3 090 502,14 €	3 090 502,14 €	3 908 154,61 €	0 €
Conseil	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prestations de service	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Chaufferie de Scey	14 874,16 €	-14 344,89 €	14 344,89 €	529,27 €	0 €
Chaufferie de Gy	4 430,96 €	-4 430,96 €	4 430,96 €	0 €	0 €
Chaufferie de Marnay	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

**DELIBERATION N° 9 - Budget primitif principal 2015**

Le Comité syndical adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif principal 2015 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	208 600	013	Atténuation de charges	11 500
012	Charges de personnel	689 000	070	Produits des services	99 000
065	Autres Charges de gestion courante	108 500	073	Impôts et taxes	3 450 000
067	Charges exceptionnelles	316 000	075	Autres produits de gestion courante	1 380 000
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	15 000	077	Produits exceptionnels	1 050 000
023	Virement à la section d'investissement	5 943 590	042	Opérations d'ordre entre section	2 552 500
042	Opérations d'ordre entre sections	2 084 700	002	Résultat reporté	3 908 200
Total section		9 365 390	Total section		12 451 700
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
013	Subvention d'investissement	91 000	010	Dotations Fonds divers réserves	3 310
020	Immobilisations incorporelles	8 000	013	Subventions d'investissement	4 241 000
204	Subventions d'équipements versées	3 752 000	023	Immobilisations en cours	10 000
021	Immobilisations corporelles	60 000	027	Autres immobilisations financières	1 142 000
023	Immobilisations en cours	7 392 000	041	Opérations patrimoniales	1 143 000
027	Autres immobilisations financières	1 000	040	Opérations d'ordre entre sections	2 084 700
045	Opérations pour compte de tiers	5 609 600	045	Opérations pour compte des tiers	6 053 500
020	Dépenses imprévues d'investissement	15 000	021	Virement de la section de fonctionnement	5 943 590
040	Opérations d'ordre entre sections	2 522 500	024	Produits des cessions	3 000
041	Opérations patrimoniales	1 143 000	045	Affectation au compte 1068	3 090 600
	Solde reporté	3 090 600			
Total section		23 714 700	Total section		23 714 700

Il précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015 si nécessaire avant le vote du budget de 2016.

**DELIBERATION N° 10 - Budget primitif annexe « Conseil » 2015**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Conseil » 2015 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Cpte</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Cpte</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant en euros</b>
012	Charges de personnel	50 190	013	Atténuation de charges	10 600
			074	Dotations et participations	15 600
			077	Produits exceptionnels	23 990
Total section		50 190	Total section		50 190

**PAS D'INVESTISSEMENT****DELIBERATION N° 11 - Budget primitif annexe « Prestations de services » 2015**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Prestations de services » 2015, précise que les crédits sont votés par chapitre sans opération :

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>					
<b>Chap.</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Chap.</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant en euros</b>
011	Charges à caractère général	599	070	Vente prestations de services	17 000
065	Autres charges de gestion courante	1			
067	Charges exceptionnelles	16 400			
Total section		17 000	Total section		17 000

**PAS D'INVESTISSEMENT****DELIBERATION N° 12 - Budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Scey-Sur-Saône**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015, si nécessaire avant le vote du budget de 2016, ci-après :

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>					
<b>Chap.</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Chap.</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant en euros</b>
011	Charges à caractère général	58 429	070	Ventes produits	112 000
012	Charges de personnel	24 750			
065	Autres charges de gestion courante	1			
066	Charges financières	7 600			
068	Dotations aux amortissements	24 310			
022	Dépenses imprévues	3 000			
023	Virement à la section d'investissement	19 190			
Total section		137 280	Total section		137 280

  

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>Chap.</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Chap.</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant en euros</b>
013	Subventions d'investissement	18 000	028	Amortissement des immobilisations	24 310
016	Remboursement d'emprunts	13 500	021	Virement de la section d'exploitation	19 190
040	Opérations d'équipement	12 000		Affectation aux comptes 106	14 345
	Solde reporté	14 345			
Total section		57 845	Total section		57 845

**DELIBERATION N° 13 - Budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Gy**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Gy, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015, si nécessaire avant le vote du budget de 2016, ci-après :

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>					
<b>Chap.</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Chap.</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant en euros</b>
011	Charges à caractère général	19 349	070	Vente produits	52 400
012	Charges de personnel	17 750			
065	Autres charges de gestion courante	1			
066	Charges financières	3 700			
022	Dépenses imprévues	1 050			
023	Virement à la section d'investissement	17 300			
Total section		59 150			

  

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>Chap.</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Chap.</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant en euros</b>
016	Remboursement d'emprunt	364 700	013	Subvention d'investissement	91 100
023	Immobilisations en cours	19 500	016	Emprunt et dettes	285 000
020	Dépenses imprévues	9 200	021	Virement de la section d'exploitation	17 300
	Solde reporté	4 450		Affectation aux comptes 106	4 450
Total section		397 850	Total section		397 850

**DELIBERATION N° 14 - Budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Marnay**

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Marnay, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015, si nécessaire avant le vote du budget de 2016, ci-après :

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>					
<b>Chap.</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Chap.</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant en euros</b>
011	Charges à caractère général	29 499			
012	Charges de personnel	21 120			
066	Charges financières	10 000	077	Produits exceptionnels	9 720
065	Autres charges de gestion courante	1	070	Vente produits	64 400
022	Dépenses imprévues	1 500			
023	Virement à la section d'investissement	12 000			
Total section		74 120	Total section		74 120
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>Chap.</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Chap.</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant en euros</b>
016	Remboursement d'emprunt	616 400	013	Subventions d'investissement	287 000
023	Immobilisations en cours	717 000	016	Emprunt et dettes	1 057 000
020	Dépenses imprévues	22 600	021	Virement à la section d'exploitation	12 000
Total section		1 356 000	Total section		1 356 000

**BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 31 MARS 2015****DELIBERATION N°1 – Programme 2015 des travaux**

Après avoir pris connaissance des aides du CAS FACÉ pour l'année 2015 qui enregistrent une baisse significative, à savoir :

Programme	Aide maximale 2013	Aide maximale 2014	Aide maximale 2015	Ecart 2015/2013
FABe	390 000 €	361 000 €	309 000 €	-14.4%
FABr	1 535 000 €	1 443 000 €	1 243 000 €	-13.9%
FC	361 000 €	369 000 €	366 000 €	-0.8%
FS	211 000 €	215 000 €	218 000 €	-1.4%
FS'	131 000 €	142 000 €	142 000 €	0%
Totaux	2 628 000 €	2 530 000 €	2 278 000 €	-10.0%

Le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau du 17 février 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité

- ✚ 11 Extensions à Autoreille, Brésilly, Chambornay-les-Pin, Cirey, Héricourt, Magny-Danigon, Magny-Vernois, Mantoche, Montigny-les-Cherlieu, Oricourt, et Roche-et-Raucourt.
- ✚ 9 Renforcements à Ancier, Faverney, Fouvent-Saint-Andoche, Gevigney, Marnay, Scy-sur-Saône, Ternuay-Melay-Saint-Hilaire, Velleuxon-Queutrey et Villers-la-Ville.
- ✚ 7 Aménagements esthétiques et programme de l'Article 8 à Arc-les-Gray, Avrigney-Virey, Cult, Lyoffans, Magny-Vernois, Rupt-sur-Saône et Vy-les-Filain.
- ✚ 7 Sécurisation de fils nus à Chappelle-St-Quillain, Dambenoit-les-Colombe, Fretigney-et-Velloreille, Gezier-et-Fontenelay, Rosey, la Rosière et Venisey.
- ✚ 3 Sécurisation de fils nus de petites sections à Champlitte, Corravillers et Dambenoit-les-Colombe.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public

- ✚ 13 extensions à Arc-les-Gray, Avrigney-Virey, Bucey-les-Traves, Confracourt, Contréglise, Cult, Gevigney-Mercey, Gray, Lyoffans, Magny-Vernois, Noidans-les-Vesoul, Perrouse, Vy-les-Filain.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
  - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Aillevans, Aillevillers-Lyaumont, Ancier, Andornay, Anjeux, les Aynans, Baulay, Bouligny, Brottes-les-Luxeuil, la Creuse, Dambenoit-les-Colombe, Demangeville, Fallon, Faverney, Fontaine-les-Luxeuil, Frédéric-Fontaine, Fresse, Froideterre, Genevrey, Grange-la-Ville, Hauteville, Igny, Jasney, Magnoncourt, Magny-Danigon, Malbouhans, Melisey, Menoux, Miellin, Montagny, Montessaux, Montureux-et-Prantigny, Motey-Besuche, Neuvelle-les-Lure, Noidans-le-Ferroux, Ouge, Pisseure (la), Polaincourt-Clairefontaine, Pont-sur-l'Ognon, Poyans, Pusey, Roche-et-Raucourt, Roye, Sainte-Reine, Servance, Servigney, Tromarey, Valay, Velesmes-Echevanne, Velet, Vereux et Verlans.
  - sous-maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Authoison, Autoreille, la Barre, Bourguignon-les-la-Charité, Bousseraucourt, Bussièrès, Buthiers, Charmes-Saint-Valbert, Cintrey, Contréglise, Cromary, Ehuns, Esprels, Grandecourt, Hyet, Loeuille, Montcourt, Montureux-les-Baulay, Pesmes, Purgerot, Rioz, Rosey, Valleriois-Lorioz, Venisey, Villars-le-Pautel, Villersexel et Vy-les-Filain.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques

- ✚ à Arc-les-Gray, Avrigney-Virey, Brésilly, Bucey-les-Traves, Confracourt, Cult, Gevigney-Mercey, Lyoffans, Magny-Vernois, Roche-et-Raucourt et Vy-les-Filain.

**DELIBERATION N°2 – Projet d'alliance entre les syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté**

Le Bureau syndical décide de ne pas intégrer l'alliance envisagée entre les syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté.

**DELIBERATION N°3 – Projet de groupement d'achat d'électricité**

Le Bureau syndical décide de ne pas intégrer le projet de groupement d'achat d'électricité envisagé avec le syndicat d'énergie du Jura, et de ne pas créer de groupement d'achat d'électricité pour les seuls contrats dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA (contrats supprimés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016).

#### **DELIBERATION N°4 – Recrutement du futur DGS du SIED 70**

Le Bureau syndical décide de faire appel à un cabinet spécialisé pour le recrutement du futur directeur du SIED 70 après que le Président ait fait le point sur les recherches dans le cadre du recrutement en cours.

### **CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 12 MAI 2015**

#### **DELIBERATION :**

Le Conseil d'exploitation de la Régie valide les projets qui lui ont été présentés, d'une part, au titre des contrats d'approvisionnement en combustibles des 3 chaufferies (plaquettes à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay ; fuel à Scey-sur-Saône et Marnay et granulés bois à Gy), et d'autre part, au titre du marché à procédure adaptée pour l'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône, et charge le Président de les soumettre au Bureau syndical.

### **BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 12 MAI 2015**

#### **DELIBERATION N°1 – Programme 2015 des travaux**

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau les 17 février et 21 mars 2015 :

##### Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 23 Extensions à Amance, Avrigney-et-Virey, Baigne, Bard-les-Pesmes, Boulton, Breuches, Breuchotte, Bucey-les-Traves, Champlitte, Cult, Dampierre-les-Confans, Frahier-et-Chatebier, Granges-le-Bourg, Haut-du-Them-et-Château-Lambert, Lieucourt, Magny-Vernois, Maizières, Mandrevillars, Melisey, Neurey-les-la-Demie, Percey-le-Grand, Savoyeux et Vy-les-Filain.
- ✚ 2 Aménagements esthétiques et programme de l'Article 8 à Cerre-Les-Noroy et Trémoins.
- ✚ 2 Sécurisation de fils nus de petites sections à Bouhans-les-Lure et la Lanterne-et-les-Armons.

##### Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 16 Extensions Amance, Boulton, Bucey-les-Traves, Cerre-les-Noroy, Faverney, Fondremand, Greucourt, Magny-Vernois, Mandrevillars, Marnay, Perrouse, la Quarte, Quenoche, Sorans-les-Breurey, Trémoins, et Vaire-et-Montoille.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
  - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Alaincourt, Beaumotte-Aubertans, Belverne, Courchaton, Demangevelle, Echenans-Sous-Mont-Vaudois, Genevreville, Gray-la-Ville, Saint-Ferjeux, Senargent-Mignafans et Vaux-le-Moncelot.
  - sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Champlitte, Filain, Fleurey-les-Faverney, Melisey, Plancher-Bas, la Quarte, Rigny et Vanne.

##### Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ à Baigne, Bucey-les-Traves, Breuchotte, Cerre-les-Noroy, Faverney, Granges-le-Bourg, Magny-Vernois, Marnay, Neurey-les-la-Demie et Trémoins.

#### **DELIBERATION N°2 – Participation du SIED 70 – Cas particuliers**

Le Bureau syndical décide de classer les travaux d'électrification du pylône de téléphonie mobile de Lieucourt et des collèges de Pesmes, Villersexel et Faucogney parmi les équipements exceptionnels, et fixe le taux de la contribution du SIED 70 à 55% du coût HT des travaux conformément au guide des participations issu de la délibération n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012 modifiée.

#### **DELIBERATION N°3 – Contrat de service pour le nettoyage des locaux du SIED 70**

Le Bureau syndical adopte le dossier de consultation des entreprises de marché à procédure adaptée pour le nettoyage des locaux du SIED 70 qui doit être renouvelé au 1<sup>er</sup> septembre prochain.

#### **DELIBERATION N°4 – Contrats d'exploitation et de fourniture de combustibles pour les chaufferies de Scey-sur-Saône, Gy et Marnay**

Le Bureau syndical approuve les projets de contrats d'approvisionnement en combustibles des 3 chaufferies (plaquettes à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay ; fuel à Scey-sur-Saône et Marnay, et granulés bois à Gy), ainsi que le projet de marché à procédure adaptée pour l'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône.

### **CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 7 JUILLET 2015**

#### **DELIBERATION :**

Le Conseil d'exploitation de la Régie valide le dossier de consultation des entreprises pour l'exploitation et l'entretien de la chaufferie de Gy pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

### **BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 7 JUILLET 2015**

#### **DELIBERATION N°1 – Programme 2015 des travaux**

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles inscrites précédemment par le Bureau : les 17 février, 21 mars et 12 mai 2015 :

##### Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 14 Extensions à Amblans-et-Velotte, Betoncourt-Saint-Pancras, Buthiers, Cirey, Gouhenans, Gy, Lure, Mont-le-Vernois, Noidans-le-Ferroux, Pesmes, Raddon-et-Chapendu, Scey-sur-Saône, Villersexel et Vellefaux.
- ✚ 4 Renforcements à Champlitte, Chapelle-Saint-Quillain, Corre et Dampierre-sur-Linotte.

##### Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 8 Extensions à Baignes, Bourbeville, Buthiers, Echenoz-la-Méline, Frotey-les-Vesoul, Mont-le-Vernois, Passavant-la-Rochère et Quenoche.
- ✚ Un Renforcement à Corre.
- ✚ Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Andelarrot, Besnans, Bonboillon, Boursières, Chemilly, Chevigney, Essertenne-et-Cecey, Frotey-les-Vesoul, Loulans-Verchamp, Montboillon, Nantilly, Oiselay-et-Grachaux, Pusy-et-Epenoux, Roche-sur-Linotte, Scey-sur-Saône, Vaire-et-Montoille, Vernois-sur-Mance, Villers-le-Sec et Villers-Pater.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

✚ à Buthiers, Corre, Gy, Mont-le-Vernois, Scey-sur-Saône et Vellefaux.

**DELIBERATION N°2 – Programme 2012 des travaux d'électrification aidés par le CAS FACÉ**

Le bureau syndical valide les sous-programmes définitifs des travaux d'électrification aidés par le CAS FACÉ pour l'année 2012 comme suit :

Sous programmes	Action	Aide maximale	Minimum de travaux à réaliser
FAB	Extension et Renforcement	1 932 000 €	2 415 000 €
FC	Enfouissement et pose en façade	391 000 €	488 750 €
FS	Sécurisation de fils nus (hors faible section)	209 000 €	261 250 €
FS'	Sécurisation de fils nus de faible section	128 000 €	160 000 €
	Totaux	2 660 000 €	3 325 000 €

**DELIBERATION N°3 – Renouvellement des contrats d'assurances du SIED 70**

Le Bureau syndical approuve le dossier de consultation des entreprises pour le renouvellement des contrats d'assurances du syndicat qui comprend 6 lots, à savoir : lot 1 : Dommages aux biens, lot 2 : Assurance des responsabilités et risques annexes, lot 3 : Assurance des véhicules, lot 4 : Assurance de la protection juridique, lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus et lot 6 : Assurance des prestations statutaires.

**DELIBERATION N°4 – Résiliation du marché BENTIN**

Par lettre du 21 juillet 2014, l'entreprise BENTIN titulaire du lot 12 du 2<sup>ème</sup> marché subséquent de l'accord-cadre 21 relatif aux travaux avait demandé la résiliation dudit marché, cette résiliation avait été acceptée moyennant la prise en charge éventuelle par l'entreprise BENTIN de la plus-value entre le coût des travaux réalisés dans le cadre du marché de substitution et du marché initial. Le Bureau syndical décide de ne pas appliquer cette clause de la décision de résiliation au vu du faible surcoût, soit 0,52% du coût global et de la bonne volonté qu'a montrée l'entreprise BENTIN.

**DELIBERATION N°5 – Avenant au CCAP de l'accord-cadre AC21**

Le Bureau syndical approuve le projet d'avenant à l'accord-cadre AC21 portant sur les travaux réalisés sur le territoire syndical, cet avenant concerne les articles 18-3, 19-1 et 19-5 du CCAP et a pour but d'adapter les marchés aux échanges informatiques que le SIED 70 met à la disposition de ses entreprises pour les échanges d'informations et de décomptes de travaux grâce au portail « Synergie ».

**DELIBERATION N°6 – Contrôle technique des ouvrages des réseaux publics d'électricité**

En application de l'article 13 du décret n°2011-1697 du 1<sup>er</sup> décembre 2011, le Bureau syndical approuve le lancement de la consultation des entreprises en vue de la réalisation des contrôles techniques des ouvrages réalisés par le SIED 70 sur le réseau de distribution publique d'électricité, cette consultation conduira à un marché à bons de commande d'une durée de 3 ans.

**DELIBERATION N°7 – Exploitation et entretien de la chaufferie de Gy**

Le Bureau syndical décide du lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de désigner l'entreprise qui assurera l'entretien et l'exploitation de la chaufferie de Gy à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain pour une durée de 3 ans et approuve le dossier de consultation des entreprises.

**BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 18 AOUT 2015**

**DELIBERATION N°1 – Prime de service et de rendement**

Le Bureau syndical décide d'instituer, conformément à la législation en vigueur, la prime de service et de rendement aux agents relevant des cadres d'emplois concernés.

**DELIBERATION N°2 – Indemnité spécifique de service (ISS)**

Le Bureau syndical décide d'instituer l'indemnité spécifique de service aux agents relevant des grades d'emplois de techniciens et d'ingénieurs.

**DELIBERATION N°3 – Implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVES)**

Le Bureau syndical décide de proposer au Comité syndical que le SIED 70 prenne la compétence concernant l'implantation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et en conséquence de modifier les statuts du syndicat et de la régie des EnR.

Afin de favoriser le développement et l'usage des véhicules électriques, le Bureau syndical proposera au Comité le financement complet des charges d'investissement et d'exploitation de 45 bornes sur le département ainsi que la gratuité des recharges pour les 3 premières années d'exploitation.

**DELIBERATION N°4 – Programmes 2013 / 2014 et 2015 des travaux d'électrification aidés par le FACÉ**

Après avoir pris connaissance de la mise à jour des listes des travaux d'électrification aidés par le CAS FACÉ, le Bureau syndical arrête les sous-programmes 2013 / 2014 et 2015.

**DELIBERATION N°5 – Programme 2015 des travaux**

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles inscrites précédemment par le Bureau : les 17 février, 21 mars, 12 mai et 7 juillet 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 11 Extensions à Bonnevent-et-Velloreille, Breurey-les-Faverney, Chapelle-les-Luxeuil (La), Francheville, Frotey-les-Lure, Frotey-les-Vesoul, Jussey, Luxeuil-les-Bains, Meurcourt, Tartecourt et Vauconcourt-Nervezain.
- ✚ 5 Aménagements esthétiques à Corravillers, Dampierre-sur-Salon, Lure, Noidans-les-Vesoul et Vyans-le-Val.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 5 extensions à Dampierre-sur-Salon, Noidans-les-Vesoul, Rioz Tartécourt et Vyans-le-Val.
- ✚ Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public dont les communes conservent la maîtrise d'ouvrage à Amoncourt, Attricourt, Belfahy, Cenans, Chapelle-les-Luxeuil (La), Charcenne, Chargey-les-port, Coisevaux, Cugney, Demangeville, Denevre, Echavanne, Echenoz-la-Méline, Equevilley, Esboz-Brest, Etuz, Fontenois-les-Montbozon, Frahier-et-Chatebier, Granges-le-Bourg, Lomont, Magny-Jobert, Magny-Vernois, Mailleroncourt-Charrette, Maussans, Melincourt, Plancher-les-Mines, Proiselière-et-Langle (La), Saint-Bresson, Saint-Sauveur, Saulx, Vaite, Vereux et Vouhenans.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ à Barges, Dampierre-sur-Salon, Genevrevuille, Meurcourt, Noidans-les-Vesoul, Tartécourt, Vauconcourt-Nervezain, Vyans-le-Val.

**DELIBERATION N°6 – Recrutement d'un adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe – poste de CEP**

Le Bureau syndical décide de créer, à compter de l'accord de l'ADEME de financer le 2<sup>ème</sup> Conseiller en énergie partagé (CEP) du SIED 70, un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe.

**DELIBERATION N°7 – Alliance des syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté**

Suite à la délibération n°2 du 31 mars dernier et après que le projet de convention d'alliance des syndicats d'énergies de Bourgogne et de Franche-Comté ait été adapté, le Bureau syndical décide d'intégrer l'alliance des syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté.

**DELIBERATION N°8 – Commission consultative relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV)**

Le Bureau syndical approuve la création de la commission consultative définie à l'article 198 de la loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la TEPCV et arrêté à UN le nombre de représentant de chacun des 21 EPCI à fiscalité propre du département. Ils seront désignés lors de la réunion du Comité du 12 septembre prochain.

**DELIBERATION N°9 – Cas particulier de financement : Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)**

Après que le Président ait précisé que le PETR du Pays Graylois et des Pays des Vosges-Saônoises et Vesoul-Val de-Saône ont reçu le label « territoire à énergie positive » et une enveloppe de 500 000 € pour réaliser des travaux permettant de diviser par 3 les consommations d'énergie, le Bureau syndical valide, dans le cadre cette opération, le mode de financement retenu pour les travaux d'optimisation de l'éclairage public dans les communes pour lesquelles le SIED 70 perçoit la TCFE, à savoir :

- Aide du fonds "Territoire à énergie positive" : 55% diminués de la valeur estimée des certificats d'économie d'énergie (CEE),
- Participation du SIED 70 25% augmentés (ou diminués) de l'écart entre les valeurs estimée et réelle des CEE
- Participation de la commune : 20% augmentés de la TVA que la commune récupèrera par le FCTVA.

**DELIBERATION N°10 – Convention tripartite Orange – ERDF – SIED 70**

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relative à l'usage des supports des réseaux publics d'électricité basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

**DELIBERATION N°11 – Prochaine réunion du Comité syndical et 20<sup>ème</sup> anniversaire du SIED 70**

Monsieur le Président indique que la prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le 12 septembre prochain et qu'à cette occasion sera célébré le 20<sup>ème</sup> anniversaire du SIED 70 qui a été créé par un arrêté préfectoral du 11 juillet 1995.

Le Bureau syndical charge le Président de présenter le budget principal supplémentaire 2015 ainsi que la décision modificative du budget annexe « Chaufferie de Marnay » au Comité syndical tels qu'ils lui ont été présentés.

Le Bureau syndical approuve les orientations budgétaires 2016 dont le Comité syndical aura à débattre.

**DELIBERATION N°12 – Travaux réalisés par la commune pour la chaufferie de Marnay**

Le Bureau syndical décide de participer à la mise en place de la nouvelle passerelle en béton à hauteur de la somme que le SIED 70 aurait dû payer si la passerelle bois existante pour le passage du réseau de chaleur de la chaufferie de Marnay avait été conservée.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE**

20, avenue des Rives du Lac, 70000 Vaivre-et-Montoille ☎ 03.84.77.00.00 ✉ 03.84.77.00.01 E-Mail : [contact@sied70.fr](mailto:contact@sied70.fr)

Le SIED 70 est autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité